1- Modalités d'encadrement, de suivi de la formation et d'avancement des recherches du doctorant  
Préciser :  
  
-les modalités décidées par l'Ecole doctorale pour le comité individuel de formation

(sont celles de l’ED SMI)

-les prérequis spécifiques pour la soutenance (publications, heures ou ECTS de formation…) ou renvoyer à un règlement intérieur ED.

(renvoyer au règlement intérieur de l’ED SMI si thèse 100% Cnam). Si thèse en cotutelle, préciser les conditions de publications qui sont souvent différentes et qui peuvent être bloquantes au moment de la soutenir si ces conditions ne sont pas respectées. Les heures de formation doivent correspondre à 60h d’ouverture scientifique (hors du domaine de la thèse) et 60h d’éthique/management/sciences sociales.  
  
2- Conditions matérielles de réalisation du projet de recherche, le cas échéant, les conditions de sécurité spécifiques  
Préciser :  
  
-Moyens et méthodes disponibles dans l'unité de recherche pour mener à bien le projet.

Le doctorant a –t-il besoin de matériel précifique. Si oui, préciser.

-Renvoyer au règlement intérieur et de sécurité de l'unité de recherche ou préciser les conditions spécifiques. Sinon renvoyer au règlement de l’ED SMI.  
  
  
3- Modalités d'intégration dans l'unité ou l'équipe de recherche.  
A compléter : Journée d'accueil, animation scientifique, séminaires, responsabilités collectives confiées au doctorant.

Journée doctorants organisée en Janvier de chaque année est l’occasion d’accueillir les nouveaux docctorants.   
  
4- Objectifs de valorisation des travaux de recherche du doctorant : diffusion, publication et confidentialité, droit à la propriété intellectuelle selon le champ du programme de doctorat.  
A préciser :  
  
- Règles de signature des publications de l'unité de recherche. (ordre alphabétique des auteurs/ doctorant premier auteur/ pas de règle)  
- Modalités de soumission des articles. (rien)  
  
5- Parcours prévisionnel individuel de formation: Liste formations envisagée en lien avec projet professionnel : formations transversales, scientifiques et techniques .

Liste des formations/événements scientifiques que doit suivre le doctorant.